

Compte rendu du conseil municipal du 30 Janvier 2009

Présents 12

Absents excusés: FIORESE Jean - LETACQ Pierre.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 Novembre 2008.

Ordre du jour présenté et accepté par les membres présents.

Activité communale.

Commission des travaux:

1^o! **Embauche d'un employé** : le Maire expose **au conseil** municipal le surcroît de travail au printemps et à l'été. Pour palier **à problème il est** nécessaire d'employer une personne. Cet emploi serait limité à un 1/2 temps, du début Avril à fin septembre.

La commission propose de modifier le contrat de Fabien pour occuper cet emploi.

Le conseil municipal accepte cette proposition et charge le Maire de contacter l'intéressé.

2^e! **Travaux de bâtiments** : Le conseil municipal accepte les travaux de réfection de l'appartement du « Platane » dont il est propriétaire. Le montant des travaux se monte à 6.037 €HT. Pour information : les travaux de peinture des montées d'escaliers du bâtiment scolaire doivent débuter en Février.

3^e! **Travaux divers** : Aménagement « La Vanoise ». Prévoir l'engazonnement du terrain pour un montant de 2.750 € HT... .Fabrication de cages de but, mise en place d'un grillage ,travaux d'évacuation de l'eau de ruissellement.

4^e! **L'eau**: Point sur les actions prévues:

Analyses des captages du « Riondet»

Essai de pompage et analyse du réservoir de la « Maladière»

Analyse de la station de pompage.

Proposition de supprimer les captages 1 —2 —3 —6 et de faire une analyse complémentaire à la sortie du réservoir.

Contact sera pris prochainement avec la commune de BONVILLARET et de MONTSAPEY pour finaliser les actions entreprises.

Action à entreprendre : faire la liste des personnes sur le secteur « Montfort Les Côtes d'en haut» pour information des décisions du CM.

Procéder à l'achat de bouteilles d'eau pour mettre à disposition des intéressés

Communication des débits des captages mesurés dans le cadre du schéma communal. Les travaux à envisager: équipements des captages et des réservoir à changer.

Fermetures des captages et réservoir à revoir.

Revoir toutes les vannes pour mise aux normes sanitaires.

La commission est chargée de faire un état nominatif et détaillé des équipements.

Consommation annuelle de l'eau: le Maire fait un état de la consommation annuelle sur la commune, réservoir par réservoir.

Le volume total distribué se monte à 112.471 m3. soit environ 125 m3 / habitant.

Facturation de l'eau: Rappel du courrier du 10 Juillet 2008 de la S/Préfecture pour la mise en place d'une autre facturation que celle appliquée à ce jour. En effet toutes les catégories d'usagers doivent être facturés sur la même base.

Sur proposition de la commission la facturation forfaitaire à la personne est retenue. Le prix du forfait pour 2009 s'établit à 38 € / personne.

Entretien embauche RAM.

Ecole de musique : information sur le schéma directeur départemental des écoles de musique et de la création d'un E.P.C.C. sur le territoire de la Maurienne.

SIRTOMM:

Informations sur diverses réunions:

Résultat d'appel d'offres pour la création du nouveau bâtiment.

Proposition d'organiser un colloque sur le traitement des déchets : cette réunion aura lieu au cours du 2^e semestre 2009.

Résultat de l'appel d'offres concernant le transports des déchets : L'offre retenue est celle des transports SOFATRANS pour un montant de 289.452 €. : gain pour le SIRTOMM.

SMED : compte rendu de la dernière réunion.

S.P.M:

Compte rendu de la commission « Conservation du patrimoine» le Maire fait état de l'avancement des travaux. Création d'un memento qui couvrira la vallée.

Charte architecturale : le Maire fait état de l'avancement du travail effectuée en collaboration avec le CAUE.

Divers

Bornage: Régularisation d'une emprise au « Bouchet » propriété PERONNON -FOURNIER. Le CM accepte le devis proposé : 260 € HT.

Courriers divers:

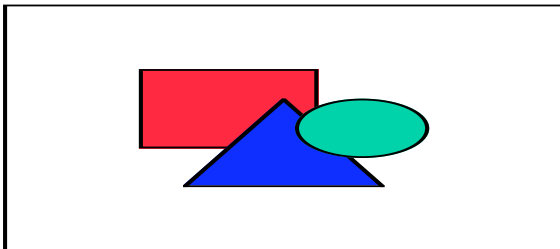
Courrier particuliers.

Courrier concernant le plan de licenciement économique en cours à l'entreprise SELEM à EPIERRE.

Le Maire donne lecture du courrier qui concerne le plan de licenciement de 8 personnes. Le CM apporte son soutien aux intéressés et demande à l'entreprise de tout mettre en oeuvre pour étudier toutes les pistes afin d'éviter tout licenciement.

Fin de séance à 20h30.

le



Le conseil municipal charge le Maire de demander une dérogation à la Sous-Préfecture pour l'année en cours.

Commission Sécurité / Accueil:

1°! Ralentisseurs : rappel de la décision de mener une action sur la sécurité sur les secteurs de « La Vanoise » et du « Bouchet ».

Après visite sur les lieux avec le responsable local du Conseil Général et sur proposition de la commission, il est décidé de réfléchir et de proposer une autre solution.

La commission est chargée de revoir le dossier.

2°! Signalisation: des contacts ont été pris pour chiffrer la dépense. Une proposition sera faite au CM. Aménagement du secteur « Cimetière – La Blancherie ». Un cabinet d'étude sera contacté pour mener à bien ce projet.

3°! P.C.S : information sur l'avancement du projet.

4°! Accueil : devis pour fleurissement 2009. 4.758 € HT. Le CM accepte ce devis et charge la commission de faire exécuter les travaux.

Information sur le projet de mise en place d'un plan de la commune avec les noms des rues. ..Création d'un dépliant: la commission contactera la commission d'information pour le contenu.

Commission d'Information:

1°! Réunions publiques : synthèse des 3 réunions

2°! Préparation du journal communal : chaque commission est chargée de préparer un sujet qui la concerne pour le 6/7 Février.

3°! Information électronique : le Maire donne lecture du devis retenu par la commission. Le montant des travaux se monte à 20.000 €.

Commission sociale:

1°! Cantine scolaire : sur proposition de la commission, le Maire propose une modification des statuts de la cantine scolaire concernant la mise en place d'une procédure. Le CM accepte cette proposition. Une copie des nouveaux statuts sera envoyée à chaque parent.

2°! Ecole: Relance du projet de l'extension pour début des travaux en Juillet 2009. Mise en place d'une convention pour l'utilisation de la salle des fêtes avec l'école. Le CM accepte la proposition de la commission.

Relance du projet « Conseil municipal enfants ».

3°! P.C.S : dans le cadre de la mise en place du P.C.S. projet d'intégrer le «Plan canicule» et le «Plan froid ». La commission est chargée de prendre contact avec les personnes concernées.

Divers : informations diverses : incendie du « chalet » des «Mouilles»

Urbanisme : relance du projet de création d'une zone artisanale.

Lotissement du « Bouchet » réponse au courrier du syndicat des propriétaires concernant la cession des équipements communs.

Transport scolaire « Collège ». Le Maire donne connaissance du devis des transports « GONTHIER ».

Compte tenu du coût envisagé, le CM ne donnera pas suite à cette demande.

Réunion intercommunales.

Communauté de communes:

Informations sur comptes rendus de diverses réunions:

« Pôle emploi ».